

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

Commission permanente sur l'examen des contrats

Présidence

Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

Paola Hawa

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

Céline-Audrey Beauregard

Arrondissement de Verdun

Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

Julie Brisebois

Village de Senneville

Nathalie Goulet

Arrondissement d'Ahuntsic–
Cartierville

Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

Peter McQueen

Arrondissement de Côte-des-
Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Sylvain Ouellet

Arrondissement de Villeray– Saint-
Michel–Parc-Extension

Stéphanie Valenzuela

Arrondissement de Côte-des-
Neiges– Notre-Dame-de-Grâce

Le 25 septembre 2025

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE259109001

Conclure une entente-cadre avec la firme Logistique Unicorp inc. pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée pour la Ville de Montréal, pour une durée de 63 mois, incluant 2 options de renouvellement de 24 mois chacune - Montant estimé de l'entente : 62 165 233,88 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 24-20718 - (1 soumissionnaire)

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice, Soutien
aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007)* et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008)*.

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

Mandat SMCE259109001

Conclure une entente-cadre avec la firme Logistique Unicorp inc. pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée pour la Ville de Montréal, pour une durée de 63 mois, incluant 2 options de renouvellement de 24 mois chacune - Montant estimé de l'entente : 62 165 233,88 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 24-20718 - (1 soumissionnaire)

À sa séance du 3 septembre 2025, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- Contrat de plus de 20 M\$.

Le 10 septembre 2025, les membres de la Commission ont examiné la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat, lors d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence. Au cours de cette séance, les représentants du Service de l'approvisionnement, Direction acquisition, ont précisé que la Ville est actuellement liée par un contrat pour la fourniture d'uniformes et d'autres articles vestimentaires destinés à certains employés, lequel arrivera à échéance en décembre 2026.

Dans le cadre du renouvellement de ce contrat, un appel d'offres a été élaboré en collaboration avec les unités d'affaires concernées et le Service des technologies de l'information. Ce nouveau contrat se distingue par la mise en place de deux modalités de traitement des commandes et de distribution des articles, et ce, afin de répondre aux besoins spécifiques des différentes unités administratives :

- Gestion externe avec plateforme intégrée : destinée au Service de sécurité incendie de Montréal, aux Agents de sécurité municipaux, à l'Agence de mobilité

durable et à la Gestion animalière. L'adjudicataire devra fournir une solution informatique intégrée, de type plateforme Web, permettant à environ 3 500 employés de passer et suivre leurs commandes de manière autonome, jusqu'à la livraison finale directement sur leur lieu de travail.

- Gestion interne via le magasin de la Ville : destinée au Service de police de la Ville de Montréal et à la Section inspection du remorquage. Les commandes seront transmises à l'adjudicataire par les systèmes informatiques municipaux, qui effectuera des livraisons en lot au magasin de la Ville. Ce dernier, opéré par le Service de l'approvisionnement, assurera ensuite la préparation et la distribution des articles auprès d'environ 5 000 employés.

De plus, le contrat prévoit notamment : la conception, la fabrication et la fourniture de 655 articles vestimentaires; la gestion des inventaires et de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement; un service à la clientèle complet (prises de mesures, retours, assistance, etc.); la mise en place et l'exploitation d'une solution informatique intégrée pour la gestion des commandes, des données et la production de rapports; et la destruction et la disposition finale des articles.

L'appel d'offres a été publié du 4 décembre 2024 au 1^{er} mai 2025. Durant cette période, sept addendas ont été émis pour reporter la date limite de dépôt des soumissions, répondre aux questions des soumissionnaires et apporter des précisions ou modifications techniques et administratives. Au total, 21 entreprises se sont procuré le cahier des charges, mais une seule soumission a été déposée. Parmi les raisons de désistement invoquées, certaines entreprises jugeaient les exigences du contrat incompatibles avec leurs capacités ou leur modèle d'affaires, d'autres étaient déjà engagées dans des projets et plusieurs n'ont pas justifié leur désistement.

La soumission déposée par Logistique Unicorp inc. a été déclarée conforme à l'issue des différentes étapes d'évaluation. Le prix proposé présentait un écart de (-14,78 %) avec l'estimation, laquelle avait été établie sur la base de l'historique de consommation et des prix payés au cours des deux dernières années, incluant un ajustement. L'estimation intégrait également une actualisation ciblée des prix de certains articles à fort impact, ainsi qu'une majoration anticipée tenant compte de l'éventualité de tarifs douaniers sur des produits en provenance des États-Unis.

Bien que Logistique Unicorp inc. ait été le seul soumissionnaire conforme, une négociation a été entreprise et a permis de réduire le coût de l'item *Frais de gestion mensuels*.

Enfin, les responsables ont souligné que Logistique Unicorp inc. est un fournisseur québécois reconnu localement et à l'international, disposant d'une solide santé

financière pour mener à bien ce type de contrat à long terme. La conclusion de cette entente permettra de réaliser des économies d'échelle, d'optimiser le processus d'approvisionnement, d'améliorer la qualité des produits et de simplifier la gestion des achats.

À l'issue de la présentation, la Commission a souligné que le contrat répond également au critère *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 4 M\$ pour lequel une seule soumission conforme n'a été reçue à la suite d'un appel d'offres*. Il a donc été demandé d'ajuster le sommaire décisionnel en conséquence.

Les membres ont ensuite voulu savoir si d'autres entreprises auraient pu soumissionner. Le service a indiqué avoir eu des échanges avec un soumissionnaire potentiel. Plusieurs mesures ont été mises en place pour favoriser l'ouverture du marché, notamment la possibilité de soumissionner en regroupement et la réduction de la portée du contrat. Sur la base de l'analyse de marché réalisée en amont, le service s'attendait à recevoir au moins deux soumissions.

Par ailleurs, les membres ont félicité les responsables d'avoir entrepris une négociation, bien que l'écart de prix soit à l'avantage de la Ville. La Commission était curieuse de savoir les raisons ayant motivé cette démarche. Les représentants ont expliqué que le bordereau comprenait plusieurs items, dont une section relative aux frais de gestion. Bien que la soumission globale soit inférieure, un écart significatif a été observé pour cet item en particulier. Ils ont précisé que la portée du contrat avait été revue, mais que les montants soumis par l'adjudicataire ne semblaient pas refléter cette modification. Après discussion avec le fournisseur, ce dernier a accepté de réduire ses frais.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'approvisionnement, Direction acquisition, Division acquisition - gestion de contrat pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- Contrat de plus de 20 M\$.

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE259109001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.